

RAPPORT DE GESTION 2015

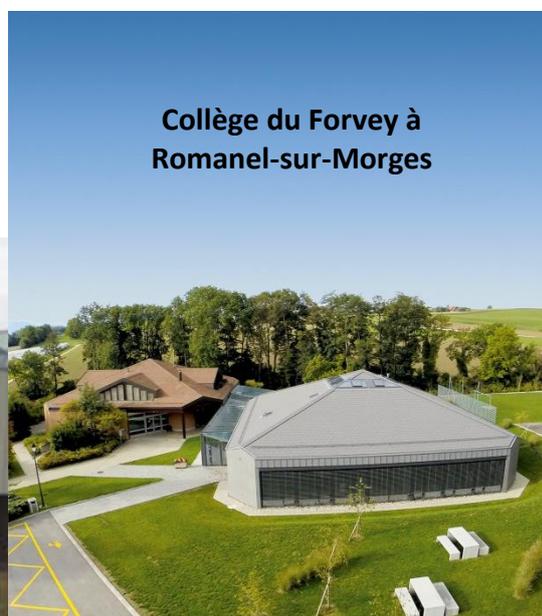


Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Evolution de l'environnement.....	3
3.	Objectifs annuels.....	4
4.	Organigramme de l'ASIME.....	5
5.	Autorités.....	5
5.1.	Conseil intercommunal.....	5
5.1.1.	Membres.....	5
5.1.2.	Commissions.....	6
5.1.3.	Suppléant-e-s.....	6
5.1.4.	Activités.....	6
5.2.	Comité de direction.....	7
5.2.1.	Membres.....	7
5.2.2.	Activités.....	7
5.2.3.	Groupes de travail.....	8
5.3.	Conseil d'établissement.....	10
5.3.1.	Membres.....	10
5.3.2.	Activités.....	10
6.	Administration.....	10
6.1.	Organisation.....	10
6.2.	Répartition du travail.....	10
6.3.	Plateforme collaborative.....	10
7.	Devoirs surveillés.....	11
7.1.	Nouvelle expérience.....	11
7.2.	Organisation.....	12
7.3.	Esprit d'équipe.....	12
8.	Service dentaire scolaire.....	13
8.1.	Clientèle.....	13
8.2.	Organisation.....	13
8.3.	Activités réalisées et résultats obtenus.....	13
8.3.1.	Prophylaxie.....	13
8.3.2.	Dépistage.....	14
8.3.3.	Soins dentaires.....	14
9.	Service médical.....	15
10.	Camps.....	15
10.1.	Avant-propos du responsable des Grandes-Roches.....	15
10.2.	Organisation.....	15
10.3.	Occupation des Grandes-Roches.....	16
10.4.	Allergies et intolérances.....	17
10.5.	Camps de ski externes.....	17
11.	Sport scolaire facultatif.....	17
11.1.	Activités.....	17
11.2.	Liste des sports proposés.....	18
11.3.	Organisation.....	18
12.	Camps d'été (colonies).....	18
12.1.	Avant-propos du responsable des Grandes-Roches.....	18
12.2.	Organisation et coûts.....	18
13.	Locaux et mobilier scolaires.....	19
13.1.	Locaux.....	19
13.2.	Mobilier.....	19
14.	Transports scolaires.....	20
14.1.	Types de transports.....	20
15.	Conclusion.....	20
16.	Liste des annexes.....	20

1. Introduction

Le rapport de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente l'organisation des différents secteurs ainsi que les principales activités qui se sont déroulées durant l'année.

Les documents suivants complètent ce rapport de gestion :

- Le rapport sur les comptes
- Le compte d'exploitation
- Le bilan au 31 décembre 2015
- Le dossier de calcul du coût des locaux

2. Evolution de l'environnement

Les 9 communes de l'ASIME réunissent 23'473 habitants au 31 décembre 2015 (source SCRIS). Ce nombre croît régulièrement chaque année. En revanche le nombre d'élèves ASIME quant à lui décroît depuis 4 ans.

Au 1^{er} octobre 2014, 2'458 élèves étaient inscrits (2'454 élèves au 1^{er} octobre 2013) :

- 2'442 élèves étaient domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 16 élèves étaient domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais ont été enclassés dans ses établissements scolaires, bénéficiant d'une dérogation

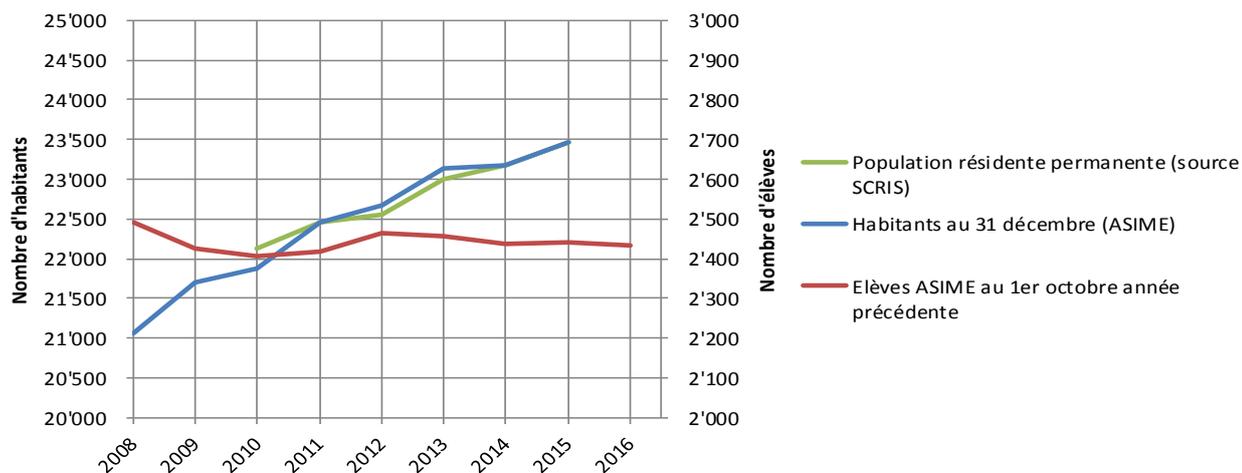
Pour information, au 1^{er} octobre 2015, 2'448 élèves sont inscrits :

- 2'423 élèves sont domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 25 élèves sont domiciliés hors du territoire de l'ASIME

Le tableau et le graphique suivants présentent l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)			22'126	22'456	22'550	22'993	23'170	23'473	
Nombre d'habitants au 31 décembre (source rapport gestion ASIME)	21'057	21'700	21'868	22'454	22'674	23'137			
Nombre d'élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME	2'490	2'424	2'407	2'416	2'466	2'456	2'439	2'442	2'423
Hors ASIME dérogations		14	16	8	12	12	15	16	25
Hors ASIME conventions	275	228	186	111	108	-	-	-	-
Total nombre d'élèves	2'765	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'454	2'458	2'448
Nombre élèves OESP							16	18	26
Total	2'765	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'470	2'476	2'474

Dans le tableau ci-dessus figurent également pour information les élèves suivis par l'OESP (*Office de l'enseignement spécialisé*) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (*Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation*).



Le tableau ci-dessous présente le nombre d'habitants et d'élèves par commune.

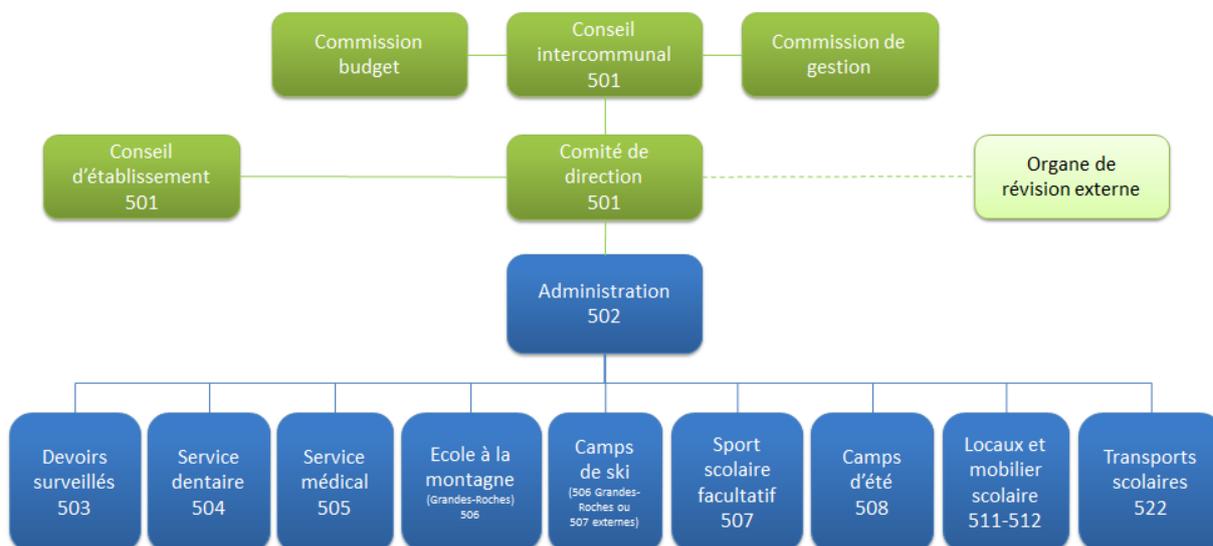
Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2015	%	Nombre d'élèves au 01.10.2014						Nombre d'élèves au 01.10.2015					
			1-6	7-8	9-11	OESP	Total	%	1-6	7-8	9-11	OESP	Total	%
Aclens	528	2%	25	11	18		54	2%	30	8	20		58	2%
Bremblens	511	2%	39	11	26		76	3%	40	13	24		77	3%
Chigny	331	1%	27	9	10		46	2%	19	11	10		40	2%
Echichens	2'585	11%	173	52	103		328	13%	173	55	86		314	13%
Lully	760	3%	60	18	37		115	5%	58	16	35		109	4%
Morges	15'623	68%	816	219	400	9	1'444	58%	817	239	387	11	1'454	58%
Romanel-sur-Morges	459	2%	23	16	18		57	2%	19	12	20		51	2%
Tolochenaz	1'855	8%	116	38	61		215	9%	114	46	59		219	9%
Vufflens-le-Château	821	3%	59	20	37		116	5%	50	23	39		112	5%
Hors ASIME			10	2	4	9	25	1%	14	3	8	15	40	2%
Total	23'473	100%	1'348	396	714	18	2'476	100%	1'334	426	688	26	2'474	100%

3. Objectifs annuels

Les objectifs 2015 du Comité de direction étaient les suivants :

1. Clarifier l'organisation du service dentaire scolaire et préparer son transfert à l'ASIME
2. Identifier les possibilités de rénovation des Grandes-Roches
3. Disposer d'une bonne visibilité sur le calcul du coût des locaux scolaires

4. Organigramme de l'ASIME



Les chiffres correspondent au code comptable de chaque secteur.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	
				Jusqu'au 27.05.2015	A partir du 28.05.2015
Aclens	Stéphane	Demierre	Municipal		Commission GS et commission BU
	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale		
Bremlens	Karine	Ropraz	Municipale	Présidente	
	Pascal	Grütter	Conseiller général	Scrutateur suppléant	Scrutateur
Chigny	Aleksandra	Capraro	Municipale		Commission GS
	Tania	Larequi	Vice-présidente du Conseil général		Commission de gestion
Echichens	Jean-Richard	Margot	Municipal	Vice-président	Vice-président
	Ursula	Goy	Conseillère communale		Commission de gestion
Lully	Gérald	Petit	Municipal	Jusqu'au 15.05.2015	
	Marc	Winges	Municipal		membre dès le 23.09.15
	Emile	Tasev	Conseiller général		Scrutateur suppléant et commission BU
Morges	Jean-Jacques	Aubert	Municipal	Scrutateur	Scrutateur suppléant
	Eric	Züger	Municipal		Président
	Anne-Catherine	Aubert	Conseillère communale	Scrutatrice	Commission BU
	Fida	Kawkabani	Conseillère communale		Suppléante commission de gestion
	Laurence	Lambert-Caversaccio	Conseillère communale		
	Françoise	Pontonio	Conseillère communale		Suppléante commission de gestion
	Pierre Marc	Burnand	Conseiller communal		Commission de gestion
Romanel-sur-Morges	Cédric	Favre	Conseiller communal		
	Pierre	Lanthemann	Syndic		Commission de gestion
Tolochenaz	Katalin	Delessert	Conseillère générale	Scrutatrice suppléante	Scrutatrice
	Andreas	Sutter	Municipal		Commission de gestion
Vufflens-le-Château	Martine	Blauth	Conseillère communale		
	Anne-Christine	Ganshof	Syndique		
	Françoise	Perret-Jeanneret	Conseillère générale		Commission GS

L'année 2015 a été tristement marquée par le décès le 15 mai 2015 d'un membre du Conseil intercommunal, M. Gérald Petit. Délégué de la Municipalité de Lully, M. Gérald Petit avait été assermenté le 27 novembre 2008, à la création de l'ASIME. Lors de la séance du 27 mai 2015, la présidente, Mme Karine Ropraz, a demandé une minute de silence en sa mémoire.

5.1.2. Commissions

Deux commissions *ad hoc* ont été nommées : une pour la modification de la grille salariale (noté **GS** dans le tableau ci-dessus) et une pour l'étude du budget 2016 (**BU**). Les comptes 2014 ont été étudiés par la Commission de gestion.

5.1.3. Suppléant-e-s

Commune	Prénom	Nom	Titre	Commentaires
Aclens				Vacant
				Vacant
Bremblens	Eric	Bühler	Syndic	
	Serge	Pittet	Conseiller général	
Chigny	Christine	Vuffray	Municipale	
				Vacant
Echichens	André	Augsburger	Municipal	
	Valérie	Waber	Conseillère communale	
Lully				Vacant
	Olivier	Virnot	Conseiller général	
Morges	Claudine	Dind-Perrochet	Conseillère communale	
	Eva	Frochaux	Conseillère communale	
	Emmanuel	Genton	Conseiller communal	Jusqu'au 04.02.2015
	Christine	Golay	Conseillère communale	dès le 01.04.2015
	Olivier	Golaz	Conseiller communal	jusqu'au 04.02.2015
	Sylvie	Jaquet	Conseillère communale	
	Lucie	Rochat	Conseillère communale	dès le 01.04.2015
Romanel-sur-Morges				Vacant
	Fabienne	Chapuis	Conseillère générale	
Tolochenaz	Florian	Châtelain	Municipal	
	Alexandre	Buvelot	Conseiller communal	
Vufflens-le-Château	Pierre-Alain	Aigroz	Municipal	
	Jacqueline	Thirion Zbinden	Conseillère générale	

5.1.4. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises durant l'année :

- Le 27 mai pour approuver les comptes 2014
- Le 23 septembre pour approuver le budget 2016
- Le 26 novembre pour approuver la modification de l'échelle des salaires

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

Prénom	Nom	Titre	Fonction	Dicastère
Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Maria-Pia	Dubey	Municipale	Vice-présidente	Transports
Marlise	Holzer	Syndique		Finances
Daniel	Meienberger	Syndic		Bâtiments scolaires Couronne
Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Denis	Pittet	Municipal		Bâtiments scolaires Morges
Françoise	Wüthrich	Syndique		Sports

5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 15 reprises durant l'année. Les directions scolaires participent à la première partie de la séance (sauf pendant les vacances scolaires).

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Etablissements scolaires :
 - Mise en place d'un suivi des exercices annuels d'évacuation dans les collèges
 - Organisation de deux soirées d'élection du quart parents au Conseil d'établissement
 - Création d'un groupe de travail « Horaire continu » pour réfléchir aux impacts de la mise en place de l'horaire continu au cycle secondaire
 - Etude du projet de bibliothèque scolaire
- Finances :
 - Examen et approbation des comptes 2014
 - Examen et approbation du budget 2016
 - Modification des tarifs pour les camps et colonies (enfants et accompagnants)
- Ressources humaines :
 - Recrutement d'une secrétaire
 - Participation à la mise à niveau des contrats de travail du personnel du service dentaire scolaire par le service des Ressources humaines de la Ville de Morges
 - Modification de l'échelle des salaires dans le règlement du personnel de l'ASIME
 - Transfert d'une secrétaire de la Ville de Morges à l'ASIME
- Locaux :
 - Actualisation des contrats d'entretien du mobilier de gymnastique et de l'adressage des factures *Alder+Eisenhut* (part communes et part ASIME)
 - Suivi des démarches concernant l'avenir des Grandes-Roches (projet de rénovation/reconstruction du bâtiment et recherche d'alternatives)
 - Validation des travaux du groupe « Locaux scolaires » concernant la mise à jour de l'inventaire des locaux (réfectoire, théâtre et auditoriums de Beausobre, salle de gymnastique et bassin de natation du Petit-Dézaley) et la méthode de calcul du coût des locaux scolaires
 - Rencontre d'une délégation de la Municipalité de Morges pour examiner la mise à jour de l'inventaire des locaux scolaires
 - Validation de la prise en compte du changement de l'unité de production de chaleur du collège de Chanel
 - Examen du projet Morges Gare-Sud
 - Réflexion sur la mise à niveau de l'infrastructure informatique dans les collèges
- Mobilier scolaire et machines :
 - Renouvellement du mobilier scolaire
 - Projet de remise en état des ateliers TM des 3 établissements

- Transports scolaires :
 - Etude de l'impact des plans d'enclassement sur les transports scolaires
 - Etude de l'impact de la mise en place d'une boucle de la ligne MBC 703 par le village de Monnaz suite au changement d'horaires des transports publics du 13 décembre 2015
 - Organisation du transport Chigny-Morges pour les 8 élèves du quartier de l'Eglantine qui sont enclassés au collège du Petit-Dézaley

Le rapport d'activités des 3 directions scolaires est joint à ce rapport (cf. annexe 3).

5.2.3. Groupes de travail

Le Comité de direction a chargé 5 groupes de travail d'étudier les dossiers suivants :

- a) Les locaux scolaires
- b) L'avenir des Grandes-Roches
- c) Le transfert du personnel Morges-ASIME
- d) L'horaire continu
- e) La modification du règlement du Conseil d'établissement

Leurs activités de ces groupes sont présentées ci-dessous.

a) Groupe de travail « Locaux scolaires »

Le groupe s'est réuni à 6 reprises.

Membres :

- Bâtiments de la commune de Morges : MM. Marc-André Gremion et Denis Pittet
- Bâtiments de la Couronne morgienne : M. Daniel Meienberger
- Administration : M. Marc Johannot

Le groupe de travail s'est concentré sur les 3 sujets suivants :

- a) La mise à jour de l'inventaire des locaux
- b) L'optimisation de l'outil de calcul des coûts
- c) L'amélioration de la présentation des résultats

Le détail des travaux réalisés figure à la fin de ce rapport (cf. annexe 1).

Autres travaux en cours :

- Etude concernant la mise à niveau de l'infrastructure informatique des collèges
- Comparaison du montant des frais d'exploitation et d'entretien calculés avec les coûts réels (en collaboration avec quelques communes)
- Réflexion pour proposer un forfait de construction par classe pour les nouvelles constructions
- Préparation d'un formulaire d'identification pour soumettre un investissement à l'ASIME

b) Groupe de travail « Avenir des Grandes-Roches »

Le groupe ne s'est pas réuni en plénière en 2015. Le service Patrimoine de la Ville de Morges a informé le Comité de direction des démarches effectuées auprès des autorités cantonales pour identifier les possibilités de rénovation/reconstruction du bâtiment des Grandes-Roches. La décision cantonale n'était pas connue à fin 2015.

c) Groupe de travail « Transfert du personnel Morges-ASIME »

Le groupe s'est réuni une fois le 23 mars 2015. Les démarches ont ensuite été réalisées par le service des Ressources humaines de la Ville de Morges et le directeur administratif de l'ASIME.

Membres :

- Autorités Ville de Morges : Mme Sylvie Podio, MM. Jean-Jacques Aubert et Eric Züger
- Autorités ASIME : Mmes Isabelle Bonvin, Maria-Pia Dubey et Marlise Holzer
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Point de situation sur 2 groupes de collaborateurs à transférer : ceux du service dentaire scolaire et ceux des Grandes-Roches
- Lancement d'une analyse détaillée de l'organisation du service dentaire scolaire
- Supervision des démarches effectuées par le service des Ressources humaines de la Ville de Morges et l'ASIME

d) Groupe de travail « Horaire continu »

Le groupe s'est réuni une fois le 30 octobre 2015.

Membres :

- Etablissement secondaire de Morges Beausobre : MM. Olivier Rollet et Luc Schlaeppli
- Service JSSL (Jeunesse, sécurité sociale et logement) de la Ville de Morges : Mme Mama Anne Sarr
- Autorités ASIME : Mmes Isabelle Bonvin, Maria-Pia Dubey et Sylvie Podio
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Lancement de la réflexion sur l'introduction de l'horaire continu dans le secondaire dans un premier temps
- Analyse des différents impacts sur :
 - Les familles (rythmes différents entre cycles primaires et secondaires)
 - L'AREMS (capacité d'accueil)
 - Le projet d'agrandissement des bâtiments de Beausobre (dimensionnement des nouveaux locaux)
 - L'organisation des cours d'appui, des cours facultatifs et l'utilisation des salles de gymnastique (entre 12h. et 14h.)
 - Les transports scolaires
 - La bibliothèque (heures d'ouverture, disponibilité du personnel, financement)
 - Le sport scolaire facultatif
 - Les devoirs surveillés
- Préparation d'un sondage auprès des élèves de l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre pour connaître leurs habitudes et l'avis de leurs parents. Cette démarche sera lancée en 2016 en collaboration avec le Conseil d'établissement.

e) Groupe de travail « Modification du règlement du Conseil d'établissement »

Le groupe s'est réuni une fois le 9 novembre 2015.

Membres :

- Directions scolaires : Mme Anne Fournand et M. Luc Schlaeppli
- Autorités : Mmes Maria-Pia Dubey et Sylvie Podio
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Identification des modifications à apporter au règlement (le projet sera soumis au Conseil d'établissement en 2016).

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Le tableau ci-dessous présente la liste des membres au 31 décembre 2015.

Prénom	Nom	Localité	Quart	Appartenance
Hervé	Guignard	Morges	Les parents	Beausobre
Annie	Schlatter	Morges	Les parents	Beausobre
Martial	Baumgartner	Monnaz	Les parents	Morges Est
Frédéric	Faivre	Morges	Les parents	Morges Est
Carine	Orlando	Tolochenaz	Les parents	Morges Ouest
Philippe	Rochat	Morges	Les parents	Morges Ouest
Eric	Lunder	Gollion	Les professionnels de l'école	Beausobre
Luc	Schlaepfi	Morges	Les professionnels de l'école	Beausobre
Anne	Fournand	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Claire	Monnard	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Pierre-Alain	Cordey	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Valérie	Mutschler	Lully	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Claude-André	Mayor	Morges	La société civile	Médecin scolaire
Cristina	Magni	Morges	La société civile	
Frédéric	Klink	Morges	La société civile	Ecole de cirque
Daniel	Vouillamoz	Morges	La société civile	AJEMA
Christine	Theintz	Echichens	La société civile	
Vacant			La société civile	
Maria-Pia	Dubey	Vufflens-le-Château	Les autorités	Codir
Sylvie	Podio	Morges	Les autorités	Codir
Aleksandra	Capraro	Chigny	Les autorités	Conseil intercommunal
Laurence	Lambert-Caversaccio	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Françoise	Perret-Jeanneret	Vufflens-le-Château	Les autorités	Conseil intercommunal
Karine	Ropraz	Bremblens	Les autorités	Conseil intercommunal

5.3.2. Activités

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement est joint à ce rapport (cf. annexe 2).

6. Administration

6.1. Organisation

Depuis le mois de mai et l'engagement de Mme Botteron, l'équipe administrative est au complet. Elle est composée de M. Marc Johannot, directeur administratif (80 %), Mme Corinne Borboën, secrétaire (60 %) et Mme Jacqueline Botteron, secrétaire (50 %), ce qui représente un total de 1.9 équivalents temps plein.

6.2. Répartition du travail

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Marc Johannot s'occupe des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, des locaux et du mobilier scolaires
- Mme Corinne Borboën gère l'école à la montagne, les camps de ski, les colonies et le sport scolaire facultatif
- Mme Jacqueline Botteron s'occupe du secrétariat, de l'administration et de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés, des promotions et travaux de vacances et des transports scolaires

6.3. Plateforme collaborative

La plateforme collaborative mise en place en 2014 sur Internet est très appréciée. Elle donne accès à différentes applications telles que la messagerie, les agendas, les contacts, les fichiers partagés, la

géolocalisation des différents locaux, les boîtes aux lettres de groupe et le forum de discussion et d'échanges. Un accès sécurisé garantit la confidentialité des informations et l'utilisation par les acteurs concernés.

A ce jour, 55 utilisateurs sont identifiés. Ils appartiennent au Comité de direction, à l'équipe administrative, aux devoirs surveillés et aux Grandes-Roches. Le cabinet dentaire suivra en 2016.

Cet outil facilite grandement la communication et le partage d'informations entre les acteurs qui sont répartis sur différents sites. Chaque utilisateur peut se connecter à la plateforme depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, en tout temps et en tout lieu. Des formations ont été organisées sur demande, par exemple pour les collaborateurs des devoirs surveillés.

7. Devoirs surveillés

7.1. Nouvelle expérience

Cette année, en collaboration avec la direction et les enseignants de Morges Beausobre, l'ASIME a donné la possibilité à quelques élèves de dernière année de devenir assistants de devoirs surveillés.

L'objectif visé était triple :

1. Permettre à ces élèves de vivre une première expérience dans le monde du travail
2. Offrir une aide aux maîtresses et maîtres de devoirs surveillés, en particulier dans les groupes de taille importante, hétérogènes (élèves de plusieurs classes différentes) et/ou comportant des enfants en difficulté
3. Offrir aux élèves qui fréquentent les devoirs surveillés le soutien d'un « grand-frère » ou d'une « grande-sœur »

Au mois de juin, M. Johannot a présenté ce projet dans chaque classe de 10 VP en leur remettant une annonce (telle qu'elle aurait pu paraître dans les journaux). Les élèves intéressés devaient lui envoyer leur lettre de motivation jusqu'au 31 juillet 2015. 35 dossiers ont été déposés dans le délai fixé. Chaque candidat a été invité pour un entretien personnel de 15-20 minutes au cours duquel il a pu défendre sa candidature. Pour la plupart, c'était l'occasion de découvrir pour la première fois le déroulement et l'utilité d'un entretien de recrutement. C'était aussi l'occasion pour ces futurs jeunes adultes d'apprendre à mettre en valeur leur personnalité et leurs compétences. Les enseignants ont également donné leur préavis au sujet des élèves qui ont postulé. Au terme de cette période de recrutement, 17 dossiers ont été retenus et un contrat de travail a été établi. Les candidats non retenus ont été rencontrés, soit individuellement, soit en groupe, pour dresser un bilan de l'expérience et éviter de la vivre comme un échec.

Les assistants ont été engagés à raison d'une heure par semaine, les lundis, mardis ou jeudis selon leur emploi du temps (scolaire et privé) et la quantité de devoirs des enfants. Le lieu de travail a été choisi en fonction de leur collège ou de leur domicile.

L'expérience est unanimement saluée comme un succès, tant par les maîtresses et maîtres de devoirs surveillés, les assistant-e-s et les élèves. Il faut noter que seuls les maîtresses et maîtres de devoirs surveillés intéressés par l'expérience ont pu bénéficier d'un assistant. Les éléments suivants ont été relevés parmi les témoignages reçus. Ces jeunes assistants se révèlent être des aides très précieuses et les élèves ont souvent plus d'affinité avec eux de par la proximité d'âge. Ces jeunes gens sont souvent plus au courant des programmes scolaires. Les ressources sont véritablement dédoublées car les assistants s'impliquent à fond dans leur rôle. Il y a moins d'impatience et d'agitation parmi les élèves qui attendent une réponse ou une interrogation. Les assistants vivent une première expérience professionnelle dans un environnement bien cadré et bienveillant. Ils apprennent à devoir respecter des contraintes. Certains assistants témoignent qu'ils se sont eux-mêmes améliorés en orthographe et en allemand au contact des élèves. L'un d'entre eux a même apporté des livres personnels avec lesquels il avait appris à lire. Tous expriment le grand plaisir éprouvé, dans les contacts et les échanges. Ils sont fiers d'avoir des responsabilités. Ils découvrent la satisfaction de voir un des élèves de leur groupe progresser et obtenir de meilleures notes. Nul doute que cette expérience jouera un rôle dans le choix de leur profession, confirmant parfois leur désir de se lancer dans l'enseignement.

7.2. Organisation

A la rentrée 2015-2016, 23 groupes de devoirs surveillés ont été ouverts : 22 groupes dans les 7 collèges de Morges et 1 groupe à Romanel-sur-Morges. A fin décembre 2015, 27 groupes étaient opérationnels, répartis dans 8 collèges de Morges et 2 de la Couronne morgienne (Romanel-sur-Morges et Tolochenaz).

4 groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'une maîtresse de devoirs surveillés travaille 2 jours et sa collègue 1 jour.

Le nombre moyen d'élèves par groupe se situe autour de 7. Un minimum de 5 élèves est exigé pour pouvoir constituer un groupe. A partir de 11 élèves, la décision est prise de scinder le groupe, ce qui explique l'augmentation du nombre de groupe au fur et à mesure des nouvelles inscriptions.

L'organisation est bien rôdée et stable. Nous constatons une légère diminution du nombre d'élèves inscrits par rapport aux années précédentes.

	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves aux devoirs surveillés	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2011-2012	2586			27	
2012-2013	2468	232	9.4%	28	8.3
2013-2014	2454	211	8.6%	27	7.8
2014-2015	2458	210	8.5%	26	8.1
2015-2016	2474	178	7.2%	23	7.7
31.12.2015	2464	191	7.8%	27	7.1

Au mois de novembre, une annonce est parue dans le journal de Morges et sur le site internet de la commune afin de recruter de nouveaux remplaçants car les 8 restants n'étaient pas en nombre suffisant pour assurer une relève en cas d'absence de dernière minute. 23 dossiers ont été reçus et 11 nouveaux collaborateurs ont été engagés.

7.3. Esprit d'équipe

3 rencontres plénières ont été organisées durant l'année scolaire. Ces rencontres sont très appréciées et permettent de faire plus ample connaissance, d'identifier les différents problèmes et de chercher ensemble des solutions. Les assistants y ont aussi participé, ce qui leur a permis de se sentir intégrés au sein de l'équipe d'encadrement et a apporté un vent de fraîcheur dans les échanges.



8. Service dentaire scolaire

8.1. Clientèle

En 2015, le service dentaire a accueilli un peu moins de patients en âge de scolarité obligatoire. En revanche la proportion des jeunes ayant terminé leur scolarité et étant âgé de moins de 20 ans est restée assez stable.

		Nombre de patients			Total	
		En âge préscolaire	En âge de scolarité obligatoire	Scolarité obligatoire terminée mais < 20 ans		
Lieu de domicile	Morges	0	763	257	1'020	63%
	Couronne morgienne	2	401	128	531	33%
	Hors ASIME	0	44	30	74	4%
Total		2	1'208	415	1'625	100%
		0%	74%	26%	100%	

Les 1'164 élèves de l'ASIME (mis en évidence en gris foncé ci-dessus) représentent 72 % du total des patients du service dentaire scolaire (1'625).

Ils représentent aussi 48 % du total des élèves des établissements scolaires qui sont domiciliés dans les communes de l'ASIME (2'434 au 01.10.2015).

	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves inscrits		Proportion élèves inscrits / nombre d'élèves
	Nombre	%	Nombre	%	
Elèves morgiens	1'454	60%	763	66%	52%
Elèves de la Couronne morgienne	980	40%	401	34%	41%
Total	2'434	100%	1'164	100%	-

Ce tableau révèle que :

- 60 % des élèves de l'ASIME sont domiciliés à Morges et 40 % sur la Couronne morgienne
- 66 % des élèves de l'ASIME qui sont soignés au service dentaire scolaire sont morgiens et 34 % viennent de la Couronne morgienne
- 52 % des élèves morgiens sont patients du service dentaire scolaire contre 41 % pour la Couronne morgienne

8.2. Organisation

En 2015, le personnel du service dentaire scolaire fait encore partie du personnel de la Ville de Morges. Ce n'est que le 1^{er} juillet 2016 qu'il sera transféré à l'ASIME. L'équipe est composée de 5 collaboratrices à temps partiel, totalisant l'équivalent de 3.3 équivalents temps plein (avec les vacances scolaires), ce qui correspond en réalité à 2.7 ETP. La direction du service est assurée par Mme Jocelyne Pouet Piccerelle.



8.3. Activités réalisées et résultats obtenus

8.3.1. Prophylaxie

Les collaboratrices du service dentaire ont participé à la journée de la prophylaxie à Genève. La prophylaxie a pour objectifs de motiver et apprendre aux élèves de 1P à 6P à avoir une bonne hygiène bucco-dentaire, d'enseigner les connaissances de base anatomique des dents et éruption dentaire, informer sur les différents types d'appareils dentaires d'orthodontie (5P et 6P), faire prendre conscience des méfaits du sucre se trouvant dans certains aliments et certaines boissons et donner des conseils sur les collations et aliments sains à consommer à la récréation.

Au printemps 2015, le service dentaire a visité 46 classes à Morges et 27 classes de la Couronne morgienne. En automne 2015, lors du 2^e passage, il a visité 47 classes de Morges et 25 classes de la Couronne morgienne.

8.3.2. Dépistage

Le dépistage permet de détecter la première carie ainsi que les défauts d'occlusion. Le dépistage ne remplace pas un contrôle.

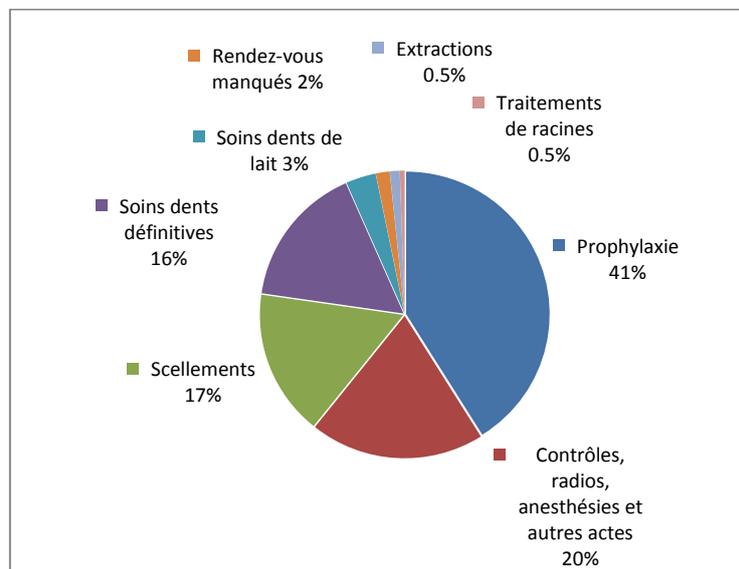
Il s'est déroulé entre les mois d'octobre et de novembre 2015. Les élèves des collèges de Chanel, de la Gracieuse et de Pré-Maudry se sont déplacés au cabinet dentaire. Pour les autres, c'est le médecin-dentiste qui s'est rendu dans les collèges avec une partie de son équipement. La qualité du dépistage est plus difficile à atteindre à l'extérieur du cabinet.

	Résultat du dépistage					Absents	Total
	Pas de carie	Bouche en ordre, caries soignées	Caries	Polycaries	Sous-total		
Elèves inscrits	639	299	195	7	1'140	24	1'164
Elèves non inscrits	631	226	309	25	1'191	79	1'270
<i>Total général</i>	<i>1270</i>	<i>525</i>	<i>504</i>	<i>32</i>	<i>2'331</i>	<i>103</i>	<i>2'434</i>

2'331 élèves ont été contrôlés. Les parents des 103 élèves absents ont été avertis pour que ledit contrôle soit effectué par leur médecin-dentiste privé. En effet, le dépistage est obligatoire. Les parents qui refusent que celui-ci soit effectué par le service dentaire scolaire doivent fournir l'attestation d'un suivi régulier par un médecin-dentiste privé.

8.3.3. Soins dentaires

Le médecin-dentiste réalise tous types de soins conservateurs et prophylactiques dès l'âge de 4,5 ans jusqu'à 20 ans. Il effectue également le scellement prophylactique des sillons des molaires définitives, évitant ainsi 80 % de caries sur ces dents.



Depuis le 1^{er} juin 2008, les soins fournis par le cabinet sont facturés avec un point assurance à 3.10 (le plus bas). Pour mémoire, le point avait été fixé le 1^{er} janvier 1977 à 2.75. La moyenne des dentistes facture avec un point à 3.50, voire plus. Cependant en cas de devis pour le RI, ils utilisent aussi un point à 3.10.

9. Service médical

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, les infirmières scolaires offrent les prestations médicales et les divers contrôles prodigués aux élèves.

Elles gèrent, entre autres, l'établissement des dossiers de santé des élèves et la planification des activités (dépistages, vaccinations, entretiens, projets de santé communautaire). Elles assurent également les dépistages sensoriels (vue, daltonisme, ouïe), ainsi que les consultations spontanées d'élèves. Elles prodiguent des conseils de prévention et sont un lien entre les parents, les enseignants, les psychologues et les différents partenaires socio-éducatifs.



L'ASIME paie les honoraires du médecin scolaire, fournit les locaux et les équipements des infirmières et finance le réapprovisionnement des trousse de secours qui sont à disposition dans les bâtiments scolaires.

10. Camps

Par « camps », on entend aussi bien les semaines d'école à la montagne que les camps de ski (aux Grandes-Roches et sur des sites externes).

10.1. Avant-propos du responsable des Grandes-Roches

L'équipe des camps, dirigée par M. Oliver Fournier, a accueilli cette année aux Grandes-Roches 1'315 élèves, à raison de 2 classes par semaine, ainsi que leurs enseignants, ce qui représente environ 90 adultes.

En hiver, 11 semaines de camps de ski (essentiellement de fond mais parfois de piste) ont été organisées pour un total de 419 élèves. Le mois de janvier a débuté avec très peu de neige, puis un mois de février où la neige était abondante, mais suivie d'une longue période de bise. Le mois de mars a été beau et chaud, ce qui a rapidement fait disparaître les restes de neige.

Le printemps et l'automne sont deux périodes d'école à la montagne. Elles représentent 14 et 11 semaines pour un total de 896 enfants d'âges très divers. Cette année, la météo a été très clémente et une palette d'activités très variées a pu être organisée.

Les enfants ont toujours du plaisir à participer aux activités. L'équipe a fait un effort particulier pour que les enfants puissent s'approcher de la nature. Des activités à la carte ont été mises en place.

Un remerciement tout particulier à toute l'équipe pour son excellent travail, l'excellente ambiance et la dynamique qui nous permettent de réaliser un accueil agréable et des activités autant ludiques que pédagogiques.



10.2. Organisation

L'équipe des Grandes-Roches est composée d'un responsable, de 2 moniteurs et d'un cuisinier, totalisant 4 ETP. Chaque année, un moniteur auxiliaire rejoint l'équipe pour les 3 mois d'hiver.

L'équipe garde un souvenir lumineux et gourmand de notre cuisinière Véronique Debonneville qui nous a quittés au mois de novembre 2015 suite à une maladie qu'elle a combattue avec beaucoup de volonté et de courage. Tout ce qu'elle nous a confectionné avec enthousiasme et créativité restera gravé dans les mémoires de tous ceux qui ont fréquenté les Grandes-Roches.

10.3. Occupation des Grandes-Roches

Les 36 semaines d'activité pendant les périodes scolaires ont été occupées :

- à 54 % par les élèves de l'ASIME
- à 14 % par les élèves de l'établissement scolaire de Prilly (échanges avec la Barboleusaz)
- à 32 % par les élèves d'autres établissements scolaires

La priorité est naturellement donnée aux établissements scolaires de l'ASIME mais la demande des établissements externes est suffisamment forte pour combler sans difficulté les semaines libres.

La répartition par degré est représentée dans le tableau suivant :

Cycle	Degré	Nombre de classes	Pourcentage
1	1-2P	8	
	3P	3	
	3-4P	2	
	4P	4	
	OESP	2	
	Sous-total	19	27%
2	5P	4	
	5-6P	2	
	6P	5	
	7P	7	
	8P	1	
	Sous-total	19	27%
Echanges avec Prilly*	3P	1	
	4P	2	
	5P	2	
	6P	1	
	9S	4	
	Sous-total	10	14%
Classes extérieures à l'ASIME		22	32%
Total général		70	100%

* 5 échanges d'une semaine ont été organisés avec des classes de Prilly, ce qui a permis à 10 classes de l'ASIME de monter à la Barboleusaz.

La répartition par groupe de degrés (1-2, 3-4, 5-6 et 7-8) est équilibrée avec un intérêt marqué par les degrés 3-4 et 5-6.

L'occupation par saison est représentée dans le tableau suivant :

Etablissements	Hiver			Printemps			Automne		
	Enfants	%	Adultes	Enfants	%	Adultes	Enfants	Adultes	%
Morges Est	129	31%	5	180	44%	16	88	6	18%
Morges Ouest	61	14%	3	69	17%	5	154	13	39%
Sous-total ASIME	190	45%	8	249	61%	21	242	19	57%
Prilly	85	20%	5	71	18%	4	40	2	6%
Autres	144	35%	10	86	21%	8	208	12	37%
Total	419	100%	23	406	100%	33	490	33	100%

La variation saisonnière (hiver / printemps / automne) est la suivante :

- à 45 % / 61 % / 57 % par les élèves de l'ASIME
- à 20 % / 18 % / 6 % par les élèves de l'établissement scolaire de Prilly (échange avec la Barboleusaz)
- à 35 % / 21 % / 37 % par les élèves d'autres établissements scolaires

La commune de Morges a financé la construction d'une toute nouvelle place de jeux. Elle est parfaitement intégrée dans le site et fait la joie de tous les enfants.



10.4. Allergies et intolérances

Aux informations fournies par les parents concernant les allergies et intolérances de leurs enfants, sont venus s'ajouter de plus en plus de régimes alimentaires divers et variés, ce qui complique beaucoup l'organisation et le travail du cuisinier. Ce dernier a d'ailleurs suivi cette année un cours de perfectionnement sur les régimes afin de pouvoir répondre aux attentes.

En 2016, le formulaire qui sera remis aux parents avant le camp sera simplifié afin que seules les allergies et intolérances qui présentent un réel danger pour l'enfant soient indiquées. De plus, un certificat médical ainsi qu'un protocole à suivre en cas d'accident sera demandé aux parents.

10.5. Camps de ski externes

Cinq camps de ski ont été organisés pour les élèves de 9S sur différents sites externes :

- La Barboleusaz : 2 camps d'une semaine (2-6 mars et 9-13 mars)
- Vers-l'Eglise : 1 camp d'une semaine (12-16 janvier)
- Ayer-Zinal : 1 camp d'une semaine (19-23 janvier)
- La Lenk : 1 camp d'une semaine (9-13 mars)



11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Le sport scolaire facultatif a pour but de faire découvrir et de donner aux enfants la possibilité de pratiquer différentes disciplines sportives. C'est un excellent moyen de promouvoir le mouvement auprès des élèves.

Durant les 2 semestres 2015, 15 sports différents ont chaque fois été proposés. Plus de 300 élèves ont participé à ces cours pour la plupart organisés dans les salles de gymnastique des établissements scolaires, mais également à la piscine du Petit-Dézaley pour la natation et sur le lac pour la voile.

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2011-2012	1	14	2	12	181
	2	12	4	8	108
	<i>Total</i>	26	6	20	289
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	<i>Total</i>	24	10	14	249
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	<i>Total</i>	25	9	16	305
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15	6	15	125
	<i>Total</i>	30	11	25	274
2015-2016	1	15	5	10	177
	2	17			
	<i>Total</i>	32	5	10	177

11.2. Liste des sports proposés

Durant les 2 semestres, les 12 sports suivants ont été pratiqués par les élèves :

- Curling
- Danses modernes
- Danse orientale
- Handball
- Hip-hop
- Jiu-jitsu
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Unihockey
- Voile
- Volleyball



11.3. Organisation

Les moniteurs sont maîtres d'éducation physique (MEP) ou membres de club sportifs. Les cours de sport scolaire facultatif sont supervisés par 2 MEP qui se chargent du recrutement des moniteurs. Un 3^e MEP se charge d'inscrire les cours dans la base de données du *Service de l'éducation physique et du sport* (SEPS). L'ensemble de ces collaborateurs est rémunéré (majoritairement par le SEPS et complété par l'ASIME). Malheureusement nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de trouver des personnes motivées et compétentes, et qui soient libres dans la tranche horaire 16h-17h.

12. Camps d'été (colonies)

12.1. Avant-propos du responsable des Grandes-Roches

La période estivale 2015 a été exceptionnelle : soleil permanent et hautes températures. Tous les repas ont pu se dérouler à l'extérieur. Notre cuisinier a assuré une permanence et a réalisé des prouesses pour satisfaire tous les enfants. Durant cette période particulièrement intense, il bénéficie d'un jeune aide de cuisine très apprécié.

Les camps d'été représentent toujours un moment très particulier par leur intensité, leur lot d'activités et le déploiement d'énergie nécessaire au bon fonctionnement de ces semaines. Une vingtaine de moniteurs auxiliaires participent aux tâches quotidiennes et animent une partie des jeux. Certains sont responsables d'une chambre, d'autres sont aides de cuisine. Une très bonne entente s'est développée entre adultes et enfants malgré des températures parfois éprouvantes et un contrôle systématique de l'hydratation chez les enfants. D'ailleurs cette vague de chaleur nous a obligés à approvisionner plusieurs fois la citerne des Grandes-Roches par camion.

12.2. Organisation et coûts

Durant l'été 2015, 2 camps d'une semaine et 1 camp de 2 semaines ont été organisés pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et 1 camp d'une semaine pour les enfants de 10 à 14 ans, ce qui représente un total de 180 enfants. Les plus petits ont la possibilité de participer à des activités sportives, des jeux, des excursions en plein air, des sorties à la piscine ou du bricolage. Quant aux plus grands, ils peuvent faire de la spéléologie, du VTT, de l'escalade et du tir à l'arc, toujours encadrés par des moniteurs expérimentés.

Une analyse détaillée des charges et revenus concernant les colonies figure dans le rapport du Comité de direction sur les comptes.

13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Locaux

Les agrandissements des collèges de Lully et Romanel-sur-Morges, ainsi que le nouveau collège En Pontet à Colombier ont accueilli leurs élèves à la rentrée scolaire 2014-2015. Le coût de ces travaux a été pris en compte à partir de l'exercice 2015.

Le groupe de travail « Locaux scolaires » a effectué un important travail pour mettre à disposition du Comité de direction un inventaire actualisé des locaux d'enseignement et des locaux sportifs, ainsi que différentes statistiques relatives au coût et à l'occupation des différents locaux. Le détail des autres travaux réalisés par ce groupe figure en annexe.

Le dossier consacré aux locaux scolaires fournit de nombreuses informations sur le coût des locaux et complète ainsi le présent rapport de gestion.

Plusieurs modifications sont intervenues durant l'année et ont été intégrées dans l'inventaire des locaux :

a) Pour la commune de Morges :

- Suppression du hall de la salle de gymnastique de Beausobre (qui est utilisé comme réfectoire par l'AREMS)
- Désaffectation d'un local au 2e étage du bâtiment des Fossés (avec impact sur les coûts à partir de 2016)
- Dans le cadre de la distinction faite entre les différents types de locaux, 4 objets ont été identifiés et séparés dans l'inventaire et le calcul des coûts :
 - Le Théâtre de Beausobre
 - Le bâtiment des Fossés qui abrite les locaux des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS)
 - La maison de maître de la Gracieuse (qui abrite également le PPLS)
 - Les Grandes-Roches

b) Pour les communes de la Couronne morgienne :

- Désaffectation d'une salle de classe au collège de Vufflens-le-Château qui sera utilisée comme cantine scolaire (avec impact sur les coûts à partir de 2016)

13.2. Mobilier

L'ensemble du mobilier scolaire est propriété de l'ASIME. Il est mis à disposition des collèges des différents établissements scolaires.

La gestion centralisée de ce mobilier a permis la mise en place de plusieurs stocks de mobilier usagé mais parfaitement fonctionnel. Toute demande émanant des enseignants doit d'abord faire l'objet d'une validation par la direction de l'établissement scolaire concerné. En cas de décision positive, l'ASIME recherche d'abord dans lesdits stocks. Si le mobilier souhaité n'est pas disponible, l'achat est intégré dans le processus de renouvellement annuel du mobilier.

Les achats suivants ont pu être réalisés cette année :

- Morges Est : 24 pupitres d'élève, 48 chaises d'élève, 4 chaises d'enseignant, 4 armoires, 1 table, 7 Apple TV et 6 écrans
- Morges Ouest : 76 chaises d'élève, 2 chaises d'enseignant, 4 armoires, 7 tables, 4 beamers
- Morges Beausobre : 24 plateaux de table, 2 beamers
- PPLS et administration : 2 corps de bureau, 1 chaise de bureau, 6 tables

Le détail des comptes concernant le mobilier (achat et entretien) figure dans le rapport du Comité de direction sur les comptes.



14. Transports scolaires

14.1. Types de transports

Plusieurs types de transports scolaires sont organisés et financés par l'ASIME :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège plus éloigné du domicile) ainsi que transports d'élèves de classes Ressources qui sont trop jeunes pour faire le trajet seuls
- Transports aux Grandes-Roches (école à la montagne et camps de ski)
- Transports pour les colonies (camps d'été)
- Transports pour les camps de ski (camps externes)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du sport-art-études
- Abonnements de transports pour les élèves du secondaire dont le domicile est éloigné de plus de 2.5 km de leur domicile

Selon les statuts, les transports primaires sont organisés et financés par les communes.

Pour information, les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le détail des comptes concernant les transports figure dans le rapport du Comité de direction sur les comptes.

15. Conclusion

L'année 2015 a permis de poursuivre la consolidation de la gestion de l'ASIME, tout en poursuivant l'organisation des activités dans les différents secteurs. Les objectifs mentionnés au chapitre 3 ont été atteints.

Le Comité de direction dispose d'une équipe de collaborateurs motivés et performants. Il a une visibilité complète et détaillée sur les charges et les revenus de chaque secteur d'activité, en particulier les locaux scolaires et les transports. Il est régulièrement informé des problèmes rencontrés et des solutions qui ont été mises en œuvre. L'excellente collaboration avec les directions scolaires permet de garantir que les ressources qui sont mises à disposition par les communes sont utilisées de manière optimale pour le bien-être et le développement des élèves de l'ASIME.

Quelques projets importants sont en cours et nous projettent vers 2016 : l'intégration dans l'équipe du personnel du cabinet dentaire et celui des camps, la rénovation du bâtiment des Grandes-Roches ou la recherche d'une alternative, l'introduction de l'horaire continu au cycle secondaire.

En conclusion de ce rapport de gestion, le Comité de direction adresse ses vifs remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et pour la qualité des prestations fournies. Il exprime également sa reconnaissance à tous nos partenaires et à chacune des communes membres pour leur confiance et leur précieux soutien.

16. Liste des annexes

Annexe 1 : Détail des activités du groupe de travail « Locaux scolaires ».

Annexe 2 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement.

Annexe 3 : Rapports d'activité des 3 établissements scolaires.

Annexe 1 : Détail des activités du groupe de travail « Locaux scolaires »

a) Mise à jour de l'inventaire des locaux

- Analyse détaillée de l'ensemble des locaux pris en compte dans le calcul des coûts
- Etude sur le bien-fondé de la présence du hall de la salle de gymnastique de Beausobre (qui est utilisé comme réfectoire par l'AREMS)
- Mise en œuvre de la décision de supprimer ce local de l'inventaire
- Préparation d'une proposition de calcul du coût du théâtre et des auditoriums de Beausobre en fonction du nombre d'utilisations par année
- Normalisation des types de locaux et affinage du calcul des coûts d'exploitation et d'entretien :
 - Salles de classe et locaux équivalents : calcul au forfait
 - Autres locaux : calcul au m²
- Vérification du type de salle de gymnastique du Petit-Dézaley
- Vérification du coût d'exploitation et d'entretien forfaitaire appliqué au bassin de natation du Petit-Dézaley
- Ajustement du coût des locaux loués : collège du Square Central et salle de gymnastique de La Longeraie
- Clarification des différents cas de mise à disposition de locaux à des tiers
- Intégration du décompte final des travaux liés à la construction du collège et de la salle de gymnastique « En Pontet » (Colombier)
- Intégration de la décision de désaffectation d'un local au 2^e étage du bâtiment des Fossés
- Intégration de la décision de désaffectation d'une salle de classe au collège de Vufflens-le-Château
- Facturation au SESAF des locaux liés à l'enseignement spécialisé (COES)

b) Optimisation de l'outil de calcul des coûts

- Etude comparative entre l'outil de calcul actuel de l'ASIME et celui de l'*Association scolaire intercommunale d'Aubonne, Gimel, Etoy (ASSAGIE)* : décision de garder l'outil de calcul actuel, d'améliorer sa présentation et de le compléter avec des graphiques et des statistiques
- Etude comparative entre 2 méthodes de calcul des intérêts (fixes et dégressifs) : décision de garder le calcul avec intérêts fixes
- Correction de l'erreur de calcul concernant la fin de l'amortissement
- Clarification dans le dossier de calcul des coûts concernant :
 - Les termes « Travaux d'exploitation » et « Travaux d'entretien »
 - La procédure de prise en compte des investissements, le début et la durée d'amortissement et le taux d'intérêt
 - La notion d'intérêt résiduel

c) Amélioration de la présentation des résultats

- Meilleure structuration des différents éléments du dossier pour faciliter la lecture
- Création d'un récapitulatif du nombre de locaux d'enseignement (par type de local) avec indication de leur taux d'occupation
- Création d'un récapitulatif du nombre de locaux sportifs (par type de salle) avec indication de leur taux d'occupation
- Distinction des coûts entre collèges, locaux sportifs et autres locaux, tels que :
 - Le Théâtre de Beausobre
 - Le bâtiment des Fossés (abritant le PPLS)
 - La maison de maître de la Gracieuse (abritant le PPLS)
 - Les Grandes-Roches
- Calcul du coût d'une salle de classe et comparaison selon les collèges
- Création de tables de calcul de l'amortissement et des intérêts prenant en compte le crédit accordé et le décompte final
- Création de graphiques permettant de visualiser la durée des amortissements

RAPPORT 2015 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

En 2015, le Conseil d'établissement s'est réuni à quatre reprises soit les :

- 24 mars 2015
- 16 juin 2015
- 15 septembre 2015
- 24 novembre 2015

Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse www.e-morgesouest.ch sous Autorités, Conseil d'établissement.

Activités du quart « parents »

Le quart « parents » a présenté, lors de la séance du 24 novembre 2015, le projet d'une soirée destinée aux parents des trois établissements scolaires, le mardi 15 février 2016, au théâtre de Beausobre.

Le programme prévu comporte trois moments :

19 h 30 Présentation du conseil d'établissement

20 h 00 Conférence du Dr Laurent Holzer sur « Le Harcèlement à l'école »

21 h 30 environ, apéritif pour tous.

Le budget a été adopté par le conseil d'établissement.

Activités du quart « professionnels de l'école »

Morges Est :

Mme Fournand, directrice, a présenté les activités 2015-2016 menées au sein de l'établissement :

- Atelier « spectacle de rue » en collaboration avec le cirque Coquino
- « Soi et les autres », projet porté par le PSPS et l'équipe de direction. Les thèmes sont la bienveillance, le respect et l'altruisme
- Des ateliers/activités sont prévus pour ces deux années : école à la ferme, Le Livre sur les Quais, La Maison de la Rivière, activités théâtrales, jardins potagers.

Morges Ouest :

M. Cordey, directeur, a présenté le projet « Respect » soutenu par le PSPS et l'établissement. Ce projet a débuté durant l'année scolaire 2014-2015 et se poursuit durant cette année scolaire. Mme Guggisberg, animatrice de ces ateliers destinés à toutes les classes, rencontre un franc succès.

Morges Beausobre :

M. Schlaeppli, directeur, a présenté le projet en cours « L'autre et moi ». Il se déroule avec la collaboration de la troupe théâtrale « Caméléon ».

Deux autres projets sont planifiés : l'un avec le cirque Coquino, M. F. Klink sur le thème de la « transition primaire-secondaire » et l'autre sur le thème de l'intégration au monde du travail, projet « Lift ».

Le Conseil d'établissement, par sa participation financière, soutient ces projets.

Les trois établissements morgiens

Les trois directions ont proposé, lors de la séance du 24 novembre 2015, un projet visant tous les élèves de Morges et environs : « La fêtes des écoliers ». Un groupe de travail a été constitué. Il est composé de membres des quatre quarts.

Activités du quart « société civile »

M. D. Vouillamoz a présenté le plan de développement du réseau AJEMA, lors de la séance du 16 juin 2015.

Le Dr C.-A. Mayor a présenté, lors de la séance du 15 septembre 2015, le thème « DSM-5 – avis de Dys-parition », relatif aux problèmes de dyslexie, dysorthographe, etc.

Activités du CET

Invitation

Le SERIC, centre d'ergothérapie, a été invité lors de la séance du 15 septembre 2015. Mmes Messiaux et Roubati ont présenté l'organisation et les activités de cette institution.

Règlement du CET

Les articles 9, 26, et 27 du règlement ont été modifiés (PV du 16 juin 2015, point 3).

Membres

Le quart « parents » a dû renouveler ses membres en raison de plusieurs démissions, pour des raisons professionnelles notamment.

Congés

Comme à l'accoutumée, le CET a validé deux demi-journées de congé soit le mercredi avant l'Ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été.



S. Podio
Présidente



A. Leray
Secrétaire

Rapport de gestion 2015

1) Structure de l'établissement et direction

A la rentrée d'août 2015, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 104 enseignant-e-s (72.66 ETP) et 940 élèves répartis dans 52 classes et 8 collèges.

La direction est assurée par Mme Anne Fournand qui est assistée dans sa tâche par six doyennes :

- Mme Denise Favre (décanat à prédominance « Ressources humaines »), responsable de la formation continue et supervision du groupe élèves HPI;
- Mme Nathalie Stoeckli, référente pour le Collège de la Gracieuse; conduite pédagogique des COES ;
- Mme Delphine Nuzzo, référente des Collèges des villages, conduite pédagogique des 1-4P;
- Mme Elodie Wettstein, référente des Collèges de Morges, hors Chanel et la Gracieuse, conduite pédagogique des 5-6P, responsable de l'Equipe Santé ;
- Mme Nathalie Durussel, référente du Collège de Chanel, conduite pédagogique des 7-8P; élaboration des horaires de tout l'établissement.

Trois secrétaires, Mmes Nicole Page, Catherine Léonardi et Marianne Jaccaud, viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

Horaires de notre Etablissement :

1 à 6P Morges	08h.45 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
7-8P	08h.00 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
Colombier	08h.30 – 11h.50 et 13h.55 – 15h.30
Echichens	08h.20 – 11h.40 et 13h.45 – 15h.20
Romanel-sur-Morges	08h.40 – 12h.00 et 14h.00 – 15h.35

2) Projet d'Etablissement « Soi et les autres »

Dans le cadre du projet d'établissement "Soi et les Autres", tous les élèves de l'Etablissement primaire de Morges Est participent à un atelier durant l'année scolaire 2015-2016.

Ils sont amenés plusieurs fois dans l'année à vivre des moments de partage avec leurs camarades. Ils vivent les valeurs de respect et de bienveillance à travers des activités culturelles, artistiques ou en lien avec leur environnement.

Ce projet a été élaboré par l'équipe PSPS (Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) de l'établissement et par la direction. Il est soutenu par l'ASIME et par le Conseil d'établissement.

Les élèves qui participent aux ateliers du cirque Coquino ont donné avec grand enthousiasme des spectacles riches en couleurs sous l'œil amusé de leurs parents au mois de juin 2015.

3) Activités culturelles et sportives

- **EVEIL A L'ART**

Dans le cadre de l'activité "Eveil à l'art" et en collaboration avec le Théâtre de Beausobre, l'école de théâtre Acte et l'école de danse de la Côte, les élèves de 7P des Etablissements de Morges Est et de Morges Ouest se sont regroupés en juin 2015 pour 3 jours de spectacle (cirque, danse, théâtre) et d'ateliers (maquillage, danse, sons et lumières, etc.) à Beausobre.

- **FETE DE LA TULIPE**

Suite à la plantation de bulbes de tulipes en automne 2014, un lâcher de ballons a été organisé pour les classes de 1-2P qui s'étaient inscrites (5 classes des villages et 6 classes de Morges) le 2 avril 2015 à la Place des Sports. Et comme chaque année, les enseignantes de 1-2P (3 classes des villages et 8 de Morges) qui le désirent ont pu se rendre avec leurs élèves au centre horticole de Morges afin d'y planter des bulbes de tulipes.

- **SPECTACLES**

- Comédie musicale de l'Association « Rêves en stock » le 30 avril 2015 aux foyers de Beausobre pour les élèves de 5P à 8P,
- Spectacle Tampiline « El Magnifico » le 18 et 19 mai 2015 à la salle de gymnastique du Collège du Square Central pour les élèves de 1P à 4P.
- Projection du documentaire « le grand jour » le 17 décembre 2015 pour les élèves de 5P et de 6P au cinéma Odéon.

- **SORTIES**

Environ 22 sorties culturelles et 49 sorties sportives (dont patinoire et piscine) ont été organisées par les enseignant-e-s, parmi lesquelles :

- Exposition interactive sur l'œil à l'Espace des inventions ;
- Visite au musée de l'Hermitage;
- Visite au jardin botanique à Lausanne;
- Visite du musée Paul Klee à Berne;
- Visite du musée archéologique à Lausanne;
- Visite de la chocolaterie Favarger à Versoix ;
- Visite de la ville de Berne ;
- Visite de la Step à Morges ;
- Visite à l'Alimentarium à Vevey
- Visite de l'exposition Titanic à Palexpo,
- Journée luge pour les élèves du Collège de la Gracieuse; etc .

Toutes les classes ont également vécu une course d'école.

4) Activités de prévention et promotion de la santé

L'équipe santé est composée de Mme Anne Fournand, directrice, Mme Elodie Wettstein, déléguée PSPS, Mmes Christiane Berger et Chantal Zollinger, infirmières scolaires, M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, Mme Séverine Bregger, médiatrice, Mme Reina Blondel, psychologue PPLS et 2 enseignantes. Elle se réunit une fois par mois pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Plusieurs actions ont été organisées :

Action Innocence	Prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et adolescents sur internet	janvier	6P et 8P OESP/GR02
Profa	Education sexuelle	février-mars	COES, 6P et 8P
Gendarmerie	Prévention routière avec intervention en classe	avril	classes des villages
Gendarmerie vaudoise	Prévention délinquance juvénile	mai	8P
Société Suisse de Sauvetage	Prévention des accidents en milieu aquatique	Mai-juin	1-2P Morges
Dr Thièche, vétérinaire	Prévention chiens	Mai-juin	1-2P villages
Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	Janvier Avril (2 ^{ème} passage)	Tous 1-2P

Anne Fournand
 Directrice

Rapport 2015 de l'Établissement primaire de Morges Ouest

En août 2015, l'Établissement primaire de Morges Ouest a accueilli 846 élèves répartis dans 42 classes de 1P à 8P. Cette augmentation de 40 enfants par rapport à 2014 s'explique par une meilleure répartition entre les deux établissements primaires des élèves domiciliés sur territoire morgien. L'enseignement est assuré par 86 maîtres (61 ETP) qui sont encadrés par un conseil de direction composé de trois doyens, Annelise Wyss, Alexia Pittet, Jean-Luc Pasche et d'un directeur, Pierre-Alain Cordey.

Répartition des élèves par degrés, cycles et collèges.

Par cycles:				Par collèges :	
1P	112			Vufflens	62
2P	115	227		Tolochenaz	69
3P	105			Lully	101
4P	105	210	437	Dézaley	253
5P	115			Vogéaz	60
6P	93	208		Charpentiers	61
7P	113			Jardins	39
8P	88	201	409	Burtignière 7	113
				Burtignière 8	88
TOTAL			846		846

Réaliser les apprentissages du Plan d'étude romand (PER) dans un climat de travail agréable.

Cette phrase résume notre action pédagogique tout au long de cette année. Les maîtres et les élèves ont découvert de nouveaux moyens d'enseignement d'allemand, d'anglais, d'histoire et de géographie en phase avec le PER. Ces ouvrages proposent de nombreuses activités nécessitant des moyens informatiques et multimédias récents. L'harmonisation du travail par équipes d'enseignants du même degré a permis de réguler la progression des apprentissages et l'évaluation des objectifs. La mise en œuvre de notre nouveau règlement, l'action rapide des médiatrices lors de conflits, le programme ambitieux de la promotion de la santé, des offres culturelles de qualité et l'éducation physique favorisent grandement le climat d'établissement.

Médiation :

En 2015, près de 85% des situations traitées en médiation concernaient les conflits entre élèves (moqueries, insultes, exclusion, ...). Suivaient les problèmes personnels (problèmes familiaux, déménagement avec difficulté d'acclimatation au nouvel environnement, ...) puis ceux concernant l'école (stress, pression scolaire trop forte, ...). Les situations ont été traitées le plus souvent de manière individuelle ou en petits groupes. Quelques interventions avec une classe entière (moins de 10% du total des interventions) ont néanmoins eu lieu. Ces dernières, bien que plus difficiles à mener, ont toutes eu une évolution positive.

Un peu moins des deux tiers des demandes d'intervention sont venues des élèves, un peu moins d'un tiers des enseignants. Les autres venaient des parents, de la direction ou issus de notre propre initiative. La majeure partie des situations traitées (85%) concernaient des élèves de 7P et de 8P. Les médiatrices font partie du groupe PSPS (santé) et prennent part aux activités liées au thème du respect, organisées tout au long de l'année. Concernant la médiation de façon plus spécifique, les médiatrices suivent régulièrement des cours de formation continue et participent aux séances de supervision qui continueront d'avoir lieu tout au long de l'année 2016.

Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)

Le travail du groupe PSPS s'articule autour du projet d'établissement consacré au RESPECT, qui s'étale sur trois ans, de 2014 à 2017. Les activités suivantes ont eu lieu en 2015 :

- Des ateliers théâtre pour les élèves des Charpentiers, des Jardins, de Vufflens et de la Vogéaz.
- Une sortie des enseignants à Neuchâtel pour visiter une expo sur les émotions.
- Une première rencontre avec des familles du quart-monde s'est tenue le 1er décembre dans les locaux de l'association à Renens. Il y en aura encore trois autres en 2016. Cinq enseignants et le directeur y ont participé.
- Un nouveau matériel pédagogique pour entraîner les réflexes de paix a été présenté par Graines de Paix aux enseignants de 5 à 8P intéressés. Ce matériel sera testé dans les classes début 2016 lors d'une phase de validation.
- Le programme Force a eu lieu en décembre dans les classes de 7P.
- Une dizaine de classes du Petit-Dézaley a commencé en décembre un apprentissage de la cup song, projet qui va prendre forme en 2016.

Commission « spectacles »

Pour cette année 2015, la commission « spectacles » a proposé divers spectacles qui vont des contes imagés au théâtre interdisciplinaire, en passant par un spectacle de claquettes, grandiose, ainsi que des numéros de magie hallucinants. Nous avons terminé cette année 2015, par un film d'aventures familial, en avant-première, célèbre en Suisse, « Heidi »...

En résumé nous avons choisi, pour le premier cycle primaire, 1 à 4P, les spectacles « Petite Poule Rouge, Petite Poule Blanche » (théâtre d'ombres) et le spectacle de théâtre interactif « Troll d'Histoire ».

Pour le deuxième cycle primaire, 5 à 8P, le programme passait du « Quintet édul'color », histoire des claquettes en lien avec le jazz, au magicien- illusionniste, Daniel Juillerat...

Pour Noël, le film « Heidi », a créé un lien entre les deux cycles puisqu'il a été proposé de la 3P à la 6P.

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC)

Tous les enseignants peuvent désormais bénéficier d'une caisse MITIC comprenant un projecteur, des haut-parleurs, un enregistreur numérique, un appareil photo, une prise multiple, un lecteur cartes, un lecteur/graveur CD externe et un concentrateur (hub USB).

La salle informatique de la Burtignière a été adaptée à la croissance des effectifs de classe. 24 machines sont opérationnelles depuis la rentrée scolaire.

Nous avons consacré de nombreuses heures à la maintenance du matériel informatique et ceci au détriment de l'accompagnement pédagogique des élèves. La gestion technique à distance des ordinateurs dépend de la qualité des bandes passantes. Un effort communal est encore nécessaire à ce niveau.

Un bain informatique pour les élèves de 7e année a été mis en place dès le début de l'année scolaire suite à l'introduction de la nouvelle grille horaire voulue par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

L'éducation physique

Tous les élèves pratiquent l'éducation physique à raison de 3 périodes hebdomadaires. L'animation pédagogique par une spécialiste a été réintroduite en août 2014. Les classes de 5 et 6P en ont bénéficié durant l'année scolaire 2014-2015. Dès août 2015, l'animation s'adresse aux classes de 3P et 4P.

- Natation : les élèves des classes de 3 à 6P bénéficient d'un cours de natation de 45 minutes à quinzaine.
- Patinoire : en hiver, toutes les classes de 7 et 8P patinent à Morges quatre fois par année. Les petites classes ont aussi la possibilité de s'y rendre sur l'initiative des enseignantes.

- Tournois : deux tournois destinés aux 7 et 8P ont eu lieu avant les vacances de Pâques. Chaque volée a participé à un tournoi à la patinoire et à un tournoi en salle.
- Joutes sportives : L'année scolaire 2014-2015 devait se terminer avec cinq matinées de joutes sportives. Deux matinées de joutes ont été annulées pour cause de canicule, tandis que les autres matinées se sont parfaitement déroulées. Le trottoir étroit qui mène de la Burtignière au terrain de sport de Tolochenaz présente des risques sécuritaires. L'idéal serait d'agrandir le trottoir, et éventuellement, de poser une barrière.

Aurélie Moinat et Christine Moessner (médiatrices), V. Mutschler (déléguée PSPS), Annelise Wyss et Jean-Luc Pasche (doyens et responsables de la Commission « spectacles »), Mélanie Genton (PResMITIC), Mireille Bianchin (répondante éducation physique), Pierre-Alain Cordey, (directeur).

**Etablissement secondaire
de Morges Beausobre**

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2015

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} décembre 2015, l'établissement comptait 681 élèves, répartis dans 35 classes, 5 doyen-ne-s et 81 enseignants (62,15 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modification malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie prégyrnasiale	102	5
9 ^e	voie générale	112	6
9 ^e	classe DES	13	1
10 ^e	voie prégyrnasiale	90	4
10 ^e	voie générale	102	6
10	classe DES	13	1
11 ^e	voie prégyrnasiale	111	5
11 ^e	voie secondaire générale	124	6
11 ^e	classe DES	14	1

2. ACTIVITES

2.1 ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

En plus des courses d'école du 15 septembre et des voyages d'études, l'établissement a organisé cinq camps de ski entre les mois de janvier et mars. Onze classes de 9^e année y ont participé, soit 220 élèves. Ces semaines spéciales permettent l'initiation au ski ou sa pratique à un niveau plus avancé dans un cadre favorisant le vivre ensemble.

En marge des tournois organisés au cours de l'année scolaire, les enseignants d'éducation physique (EPH) ont mis sur pied trois journées de joutes sportives entre le 29 juin et le 1^{er} juillet. Les élèves de 9^e année ont ainsi eu l'occasion de participer à un tournoi de handball et, pour la première fois, à une course d'orientation d'une vingtaine de postes à Apples.

Les élèves de 10^e ont bénéficié d'activités en plein air dans le cadre de tournois de football sur le site de Beausobre et de beach-volley à proximité du Parc de Vertou à Prévèrenges. Ils ont aussi exercé leur rapidité et leur adresse au cours d'un "biathlon" de trottinette et de lancer de précision.

Au cours de toutes ces activités, les enseignants d'EPH ont pu relever les progrès effectués durant l'année et souligner le bon niveau technique des élèves, ainsi que l'excellent déroulement des journées sportives.

2.2 PROMOTION DE LA SANTE ET PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE (PSPS)

Cette année a vu la reconduction du projet "Bouge ta classe" pour les élèves de 10^e année. Celui-ci s'inscrit de manière transversale dans le cadre des actions de l'équipe PSPS et de l'EPH. Au cours de l'année scolaire, les classes participent à un tournoi de balle à deux camps pendant la récréation. Les élèves de 9^e y sont associés en distribuant des fruits et de l'eau au terme des matchs.

Outre l'exercice d'une activité physique, ce projet vise à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe classe et à un établissement.

Pour la sixième fois, les élèves de 9^e ont vécu les ateliers "L'Autre et Moi". Ceux-ci visent, entre autres, une meilleure connaissance de soi et des autres, une communication non violente et une diminution des incivilités. Ces deux demi-journées commencent par une représentation du spectacle "Violence sur Ben" par le théâtre Caméléon. Elles donnent lieu à un retour en groupes mélangeant les classes et à différentes activités au cours desquelles les élèves mettent en pratique ce qu'ils ont discuté avec les enseignants animant ces ateliers.

Selon les volées, les élèves ont pu profiter d'activités de prévention par la Police de proximité, par Action Innocence (sensibilisation aux dangers d'Internet) ou de renforcement de l'estime de soi dans le cadre de visites de ProFa.

Les contacts avec des organisations sociales extérieures (notamment Couvaloup 12) et la collaboration avec le travailleur social de proximité ont également été reconduits et renforcés.

2.3 BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est un espace de travail, d'animations, d'accueil et d'aide à la recherche pour les élèves. Cette année, elle a proposé différentes expositions, entre autres : citations sur la lecture, Globlivres (livres en langues étrangères), « Enfants d'ici et

d'ailleurs » (géographie), résumés et présentation de livres (français), Cipret (prévention du tabagisme).

Dans le cadre de l'animation, la commission bibliothèque et les bibliothécaires ont mis en place une semaine de la lecture (langues étrangères), une action « selfie à la bibliothèque » visant à se photographier avec un livre marquant, un calendrier de l'Avent et d'autres activités en lien notamment avec les médias, diverses journées mondiales, le Livre sur les quais ou les professions.

L'aide à la recherche documentaire et l'accompagnement dans les travaux scolaires et l'approche du monde professionnel ont été renforcés.

3. NOUVEAUTES

Cette année, l'établissement a renforcé son dispositif d'accompagnement des élèves au travers de coaching spécifique à l'organisation du travail et aux stratégies d'apprentissage. Une collaboration avec les établissements primaires morgiens a été mise en place afin de soutenir les élèves de 9^e dans la transition entre les cycles II et III. Le coaching personnalisé des élèves de 10^e et 11^e année a également été repensé. Cinq enseignants (dont deux du primaire) assurent le suivi des élèves selon leurs besoins d'accompagnement.

Dans ce cadre, on constate souvent des besoins en lien avec la transition vers le monde professionnel. En marge de la reconduction des semaines de stages obligatoires pour les élèves de 10VG et de la collaboration avec le Rotary (visites et discussions avec les élèves), le projet Lift a été mis en place cette année. Il permet aux élèves de bénéficier de stages en entreprises ou dans des structures visant l'intégration du monde professionnel, notamment lorsque la sortie de l'école est proche.

Luc Schlaeppli, directeur